

INVESTIR AU BRÉSIL? SIM, CLARO !

Avec Tamy Tanzilli (GT Lawyers), Laurent Serafini (Velours) et Jérôme Dupas (Pramex International)

Paris, le 10 octobre 2024



A l'occasion d'une semaine en déplacement à Paris, des représentants du renommé cabinet d'avocats franco-brésilien **GTLawyers**, Tamy Tanzilli, Anne-Catherine Brunschwig, Carolina Moresco et Cécile Verdeaux ont eu l'opportunité de rencontrer leurs clients français, ainsi que leurs partenaires, tout en organisant à la Chambre de Commerce du Brésil en France une conférence sur les investissements étrangers au Brésil, en collaboration avec **Pramex International** et **VELOURS INTERNATIONAL**.

Intervenants de la Conférence

1. Pramex International avec Jérôme Dupas, qui a partagé des perspectives sur le ➡ Contexte économique au Brésil, M&A et reprise positive en 2024.
2. GTLawyers représenté par Tanzilli Tamy, qui a présenté un ➡ Panorama juridique des investissements au Brésil : vers une simplification du cadre juridique et réglementaire.
3. VELOURS INTERNATIONAL, avec Laurent SERAFINI, a abordé le sujet ➡ Comment protéger ses investissements et ses actifs au Brésil ?

Cette conférence a eu également le privilège de présenter deux témoignages inspirants de Jérôme Leboeuf de **NOREMAT Ltda.** et Stéphane Lehning des **Laboratoires Lehning**, qui ont partagé leur expérience d'investissement au Brésil, que ce soit par la création d'une société ou par acquisition.